

# Ordonnances de sortie

**Coordination des parcours de santé personnalisés et fluides: lien ville-  
hôpital-ville**

---

**Brignoles**

**Mercredi 27 mai 2015**

**Pour le Comité de pilotage,  
Françoise BLANC-LEGIER**



# CONTEXTE

- Part financière des prescriptions PHMV-LPP : volume énorme
  - > part financière prescrite à l'intérieur des ES.
- On constate une maîtrise « partielle » de ces prescriptions... **la responsabilité et le pouvoir du médecin** sont engagés dans ces prescriptions.
- Les membres du groupe de travail ont pour objectif commun la maîtrise professionnelle à **l'intention du patient.**

## JO arrêté 19 décembre 2014, texte 66:

Taux d'évolution des dépenses de médicaments (M) et dispositifs médicaux (DM) prescrits en ES et exécutés en Ville

- Taux à 5% depuis 2012
- **Taux à 3,2% en 2015**
- La LFSS pour 2011 a étendu le mécanisme de régulation des prescriptions hospitalières, initialement M et transports à l'ensemble des ES ainsi qu'à la LPP.
- Etat arrêtera chaque année un taux prévisionnel de prescription des M,  $\Sigma$  répertoire des génériques par les pro. de santé exerçant en ES



- Indicateur supplémentaire dans le programme de gestion des risques consacré aux prescriptions hospitalières exécutées en ville

# BESOINS IDENTIFIES

- Déterminer au plus tôt la date prévisionnelle et le mode de sortie du patient.
- Maîtriser le temps médical sur les prescriptions → décision pluridisciplinaire de sortie (cadre, EMSP, assistante sociale, réseaux,...)
- Organiser la traçabilité informatique des libéraux identifiés par le patient (tél, mail,...) et préparer la télétransmission du lien V-H-V.
- Créer et harmoniser des ordonnances exportables validées par les tutelles pour tous les médecins d'hospitalisation...
- Intégrer, au fur et à mesure, les retours CAM au SIISC.
- Organiser le suivi et l'évaluation des prestations à domicile.

# CONDUITE DU PROJET

- Comité de pilotage:

- Mme J.BORIE, présidente du conseil d'administration, ISC
- Dr F.BLANC-LEGIER, pharmacien, pilote du projet, ISC
- Dr S.KHOURI, médecin spécialisé en nutrition, ISC
- Dr F.STALLA, CNAM pharmacien conseil Avignon
- Dr A.PALON, pharmacien d'officine, URPS pharmacien PACA
- Mme I.SANT, responsable des soins infirmiers, ISC
- M P.SCHILLINGER, chef de projet de la direction des soins, ISC

- Experts:

- Dr L.MINEUR radiothérapeute, cadres de soins, cadre EMSP, infirmière douleur, soins de support,...

- Calendrier:

- Réunion de travail hebdomadaire: de novembre 2013 à aujourd'hui
- Phase cadrage : Nov 2013 - Fév 2014
- Rédaction des ordonnances: Fév 2014 – Sept 2014
- Validation (AM, URPS pharmacien PACA), CLAN, CME: Sept 2014 – Nov 2014
- Mise en œuvre de l'informatisation: Mars 2015 – Juil 2015

# ENJEUX ET OBJECTIFS

- Structurer et améliorer la coordination V-H-V et les outils du SI.
- Améliorer et évaluer la qualité et la pertinence de l'organisation de la sortie du patient hospitalisé. Faciliter l'anticipation de la sortie.
- Organiser, **suivre et évaluer le parcours du patient** quelque soit son type de sortie.
- Coordonner et maîtriser les interventions des prestataires au sein de l'ISC.
- **Harmoniser et maîtriser la traçabilité des prescriptions de sortie intégrant la liasse de sortie.**

# SOMMAIRE DES ORDONNANCES ISC TYPES (1/3)

## 1-Perfusion

### 1.1 Chambre implantable par système actif

- Ordonnance matériel pharmacie ou prestataire pose perfusion par système actif sur chambre implantable
- Ordonnance IDE perfusion par système actif sur chambre implantable
- Ordonnance matériel pharmacie ou prestataire PAC
- Ordonnance IDE PAC

### 1.2 Chambre implantable par système passif

- Ordonnance matériel pharmacie ou prestataire pose perfusion par système passif sur chambre implantable
- Ordonnance IDE perfusion par système passif sur chambre implantable

### 1.3 Voie périphérique par système actif

- Ordonnance matériel pharmacie ou prestataire pose perfusion par système actif sur voie périphérique
- Ordonnance IDE perfusion par système actif sur voie périphérique

# SOMMAIRE DES ORDONNANCES ISC TYPES (2/3)

## 2- Pansement

### 2.1 Plaie cancéreuse ou nodule de perméation

- Ordonnance matériel pharmacie plaie cancéreuse ou nodule de perméation
- Ordonnance IDE plaie cancéreuse ou nodule de perméation

### 2.2 Escarre

- Ordonnance matériel pharmacie ou prestataire escarre
- Ordonnance IDE escarre

### 2.3 Médicaments ongles main pied

- Ordonnance matériel effet secondaire des médicaments ongles main pied
- Ordonnance IDE effet secondaire des médicaments ongles main pied

### 2.4 Radiodermite

- Ordonnance matériel pharmacie ou prestataire radiodermite

### 2.5 Réfection pansement

- Ordonnance matériel réfection du pansement
- Ordonnance IDE réfection du pansement

# SOMMAIRE DES ORDONNANCES ISC TYPES (3/3)

## 7- Nutrition

### 7.1 Nutrition orale

#### 7.2 Nutrition entérale (NE)

- Ordonnance pharmacie ou prestataire prescription **initiale** 14j location matériel prescription NE
- Ordonnance pharmacie ou prestataire prescription **renouvellement** location matériel prescription NE
- Ordonnance pharmacie prescription nutriments pour NE
- Ordonnance pharmacie ou prestataire soins de support de gastrostomie NE
- Ordonnance IDE NE
- Ordonnance IDE NE, gastrostomie ou SNG
- Ordonnance IDE soins quotidiens de gastrostomie ou jéjunostomie
- Ordonnance Laboratoire NE

#### 7.3 Nutrition parentérale (NPE)

- Ordonnance pharmacie ou prestataire prescription **initiale** 14j NPE
- Ordonnance pharmacie ou prestataire prescription **renouvellement** NPE
- Ordonnance pharmacie matériel et nutriments NPE
- Ordonnance IDE NPE
- Ordonnance IDE NPE par pompe à perfusion
- Ordonnance Laboratoire NPE

# PLAN D'ACTION

Thèmes	Actions	Date de début	Date de fin	Etat d'avancement
<b>Traçabilité</b>	Rédiger, faire valider, intégrer les ordonnances de sortie à la liasse de sortie dans le système d'information.	Mars 2014	3T 2015	<b>En cours</b>
<b>Infirmière coordinatrice</b>	Déterminer le rôle de l'infirmière coordinatrice.	Avril 2014	Octobre 2014	<b>Réalisé</b>
<b>PPS, PPAC</b>	Harmoniser et informatiser le Projet Personnalisé de Soins , le Plan de Soutien et d'Accompagnement et le Projet Personnalisé Après Cancer.	Septembre 2014	4T 2015	<b>En cours</b>
<b>Politique prestataires</b>	Formaliser un processus de sortie unique en lien avec la direction.	Janvier 2015	3T 2015	<b>En cours</b>
<b>Suivi domicile</b>	Organiser, formaliser, évaluer un suivi de la prestation à domicile.	Décembre 2014	Juin 2015	<b>A réaliser</b>

## Modèle de prescription par système actif sur CCI

Matériel pour perfusion par système actif sur chambre à cathéter implantable	Code LPP	Prix unitaire
1 aiguille de Huber II, tous les ...jours (maximum 3 par semaine)	1145031	6,76 €
Sets d'héparinisation (maximum 1 par 15 jours)	1128328	6,56 €
<u>Système actif ambulatoire :</u>		
Location d'une pompe ambulatoire programmable de type....., pour...jours de cure	1183333	9,15 €
Location d'un pousse seringue ambulatoire de type..., pour...jours de cure	1144681	4,12 €
Pied à sérum à la location, < ou= 65 semaines	1146349	1,22 €
Pied à sérum à la location, > 65 semaines	1126128	0,76 €
Pied à sérum à l'achat	1117882	79,27 €
Forfait de livraison, <i>une seule fois à la mise en place</i>	1101312	12,96 €
<u>Accessoires :</u>		
accessoires spécifiques et de remplissage pour pompe ambulatoire, tous les...jours	1199506	35,06 €
accessoires pour pose de la perfusion (1 par perfusion)	1185668	8,08 €
TOTAL (en euros)		

# Modèle de prescription par système passif sur VP

Matériel pour pose perfusion par système passif sur voie périphérique	Code LPP	Prix unitaire
Diffuseurs portables < 6 heures de perfusion, ... par jour	1188431	29,00 €
Diffuseurs portables > 6 et <72 heures de perfusion, ... par jour	116584	32,00 €
Diffuseurs portables < 6 heures de perfusion, ... par jour	1132560	35,00 €
Forfait de mise à disposition à domicile pour diffuseur portable	1161024	30,49 €
Perfuseurs de précision volumétrique, . par jour	1135305	7,17 €
Accessoires de remplissage du diffuseur ou de perfuseur (1 par perfusion)	1196413	8,99 €
Accessoires de pose de la perfusion (1 par perfusion)	1182078	11,43 €
Pied à sérum à la location, < ou= 65 semaines	1146349	1,22 €
Pied à sérum à la location, > 65 semaines	1126128	0,76 €
Pied à sérum à l'achat	1117882	79,27 €
Forfait de livraison, <i>une seule fois à la mise en place</i> (non cumulable avec forfait pour diffuseur portable)	1101312	12,96 €
TOTAL (en euros)		

# Comparaison des coûts hors médicament suivant les 3 types d'administration

ISC - CH Antibes

Perfusion: 3admin/j sur 20 j (base hors médicament)			Si perfusion volumétrique (t > 30 min)		Si pompe ambulatoire		Si diffuseur	
Diffuseurs portables	1116584	32,00 €		- €		- €	60	1 920,00 €
Location d'une pompe ambulatoire programmable	1183333	9,15 €		- €	20	183,00 €		- €
Pied à sérum à la location, ≤ 65 semaines	1146349	1,22 €	3	3,66 €	0	- €		- €
Forfait de livraison	1101312	12,96 €	1	12,96 €	1	12,96 €		- €
Forfait de MAD pour pompe	1185020	83,85 €			1	83,85 €		- €
Accessoires de remplissage du diffuseur ou perfuseur	1196413	8,99 €	60	539,40 €		- €	60	539,40 €
Accessoires spécifiques et de remplissage pour pompe ambulatoire	1199506	35,06 €		- €	60	2 103,60 €		- €
Accessoires de pose de la perfusion (diffuseur)	1182078	11,43 €	60	685,80 €		- €	60	685,80 €
Accessoires de pose de la perfusion	1185668	8,08 €		- €	1	8,08 €		- €
Perfuseurs de précision volumétrique	1135305	7,17 €	60	430,20 €		- €		- €
Forfait de mise à disposition à domicile pour diffuseur portable	1161024	30,49 €		- €		- €	1	30,49 €
Aiguille de Huber II	1145031	6,76 €		- €	3	20,28 €		- €
Sets d'héparinisation	1128328	6,56 €		- €	2	13,12 €		- €
<b>TOTAL (hors médicament)</b>			<b>1 672,02 €</b>		<b>2 424,89 €</b>		<b>3 175,69 €</b>	
					+ 752,87 €		+ 1 503,67 €	

# Mise en œuvre

- Travail ISC → travail régional
- Mise à disposition du chapitre perfusion à l'hospitalisation dans un 1er temps...
- Outil adapté aux besoins de rapidité, de traçabilité de la prescription, info-bulles aidant aux choix pour le prescripteur.
- L'informatisation permet la maîtrise professionnelle des choix aux bénéfices du patient.
- Evaluation par l'AM des résultats attendus.

# NOS REMERCIEMENTS

- A l'ARS, à la CNAM et au comité de pilotage
  - Pour la confiance témoignée sur ce projet fondamental de respect de la maîtrise professionnelle dans et hors établissement de santé,
  - Pour l'accompagnement et la validation dans les différentes phases de mise en œuvre et de suivi du projet.
  
- A tous les établissements de santé et pharmacies d'officine participants.